

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

L'Institut d'assurance du Québec et le Conseil des professionnels en services financiers (CDPSF) créent un guichet unique pour le service aux membres de leurs organisations respectives.

Montréal, le 21 août 2018 – Dans le cadre de leur partenariat stratégique annoncé en avril dernier, l'Institut d'assurance du Québec et le CDPSF créent aujourd'hui un guichet unique pour le service aux membres de leurs organisations respectives, soit plus de 17 000 professionnels inscrits auprès de l'Autorité des marchés financiers, si on ne compte que le Québec. Dans le protocole d'entente annoncé aujourd'hui, plusieurs services seront intégrés de part et d'autre au cours des prochains mois.

« Cette entente favorise la création de synergies entre actions andragogiques et gestion des ressources humaines. Elle nous permet également une meilleure utilisation des fonds actuellement mobilisés pour la formation professionnelle de façon conjointe », affirme Julie Saucier, Directrice générale de l'Institut d'assurance du Québec. « Notre vision a toujours été claire. Nous devons nous regrouper autour de pratiques et de valeurs communes par l'intermédiaire d'un guichet unique de formation, allant de l'entrée en carrière à la formation continue. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de coopération installé dans la durée et ayant vocation à être pérennisé », souligne également Julie Saucier. Rappelons que l'Institut d'assurance du Québec est le bras québécois de l'institut d'assurance du Canada qui compte plus de 39 000 membres à travers le pays.

« Ce projet commun vise à décloisonner l'action des organismes de formation à travers le Québec et le Canada. Il centralise des ressources pour offrir des services complémentaires conformes aux exigences du régulateur », affirme quant à lui Mario Grégoire, Président et chef de la direction du CDPSF. « À terme, ce partenariat doit également nous permettre d'expérimenter de nouvelles activités de formation conjointes, d'ouvrir la voie vers un guichet unique de formation pour réduire les coûts et simplifier les processus administratifs reliés à l'obtention des crédits de formation continue », conclut Mario Grégoire.

À propos du Conseil des professionnels en services financiers

Le CDPSF valorise le rôle-conseil des professionnels en services financiers par l'éducation, le perfectionnement et le développement des compétences. Il encourage également les consommateurs à accroître leurs connaissances en matière de santé financière, tout en promouvant les valeurs d'éthique et de compétence. Pour plus d'information : www.cdpsf.com

À propos de l'Institut d'assurance

L'Institut d'assurance a pour mission de permettre à ceux et celles qui œuvrent dans le domaine des services financiers d'atteindre leur potentiel de rendement et de maximiser leur développement intellectuel. Fondé en 1899, l'Institut est un organisme sans but lucratif qui offre ses services à plus de 39 000 membres partout au Canada, par l'entremise de 19 instituts provinciaux et sections qui sont pilotés par des bénévoles. Parmi nos membres, plus de 20 000 sont des étudiants et plus de 17 000 sont des diplômés qui ont obtenu le titre de Professionnel d'assurance agréé (PAA) ou de Fellow, Professionnel d'assurance agréé (FPAA).

Pour plus d'information : www.institutdassurance.ca

-30-

Renseignements et entrevues pour les médias:

Conseil des professionnels en services financiers

Mario Grégoire, Président et Chef de la direction

Courriel : pdg@cdpsf.com

Tél : 514 867-4747

L'Institut d'assurance du Québec

Julie Saucier, Directrice générale

Courriel : jsaucier@institutdassurance.ca

Tél : 514 393-8156, poste 2205